

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 506

présenté par
Mme Rist

à l'amendement n° 479 de M. Touraine

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« leur déploiement, de simplifier et d'améliorer les »

les mots :

« le déploiement de l'exercice en pratique avancée et des protocoles de coopération, de simplifier et d'améliorer ces deux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.